

Compte rendu de la réunion privée du conseil de quartier tenue le 16 mai 2024 à compter de 18 h 30 au bureau municipal situé au 2, rue de l'Hôtel de Ville.

Étaient	Monsieur :	Éric Chagnon, président
présents :	Madame :	Nicole Labrèche, membre du conseil de quartier
	Monsieur :	Réjean Bouchard, membre du conseil de quartier

Absence	Madame	Carole Labonté
motivée :		
Mme Sylvie Ruel agit à titre de secrétaire du conseil de quartier.		

1. MOT DE BIENVENUE PAR LE CONSEILLER DU DISTRICT

Le conseiller M. Éric Chagnon salue les membres du conseil de quartier.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Chagnon fait lecture de l'ordre du jour. Les membres demandent que le point 10 « divers » reste ouvert pour ajout.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue par le conseiller du district
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de l'assemblée privée du 11 octobre 2023
4. Suivi au compte rendu de l'assemblée privée du 11 octobre 2023
5. Recommandation / Moyen de communication pour informer les citoyens(nes) des secteurs de Parent et Clova
6. PGMR / Suivi pour le lieu d'enfouissement en tranchée du secteur Parent
7. Bâtiments vétustes et nuisances
8. Épandage d'abat poussière
9. Environnement
10. Divers
11. Levée de la rencontre

Adopté à l'unanimité par les membres.

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE PRIVÉE DU 11 OCTOBRE 2023

Mme Ruel fait un résumé aux membres du conseil de quartier du compte rendu de la réunion privée du 11 octobre 2023 et ils mentionnent que tout est conforme aux discussions exprimées lors de cette réunion. Adopté à l'unanimité.

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE PRIVÉE DU 11 OCTOBRE 2023

Aucun. Sujets seront discutés aux autres points à l'ordre du jour.

5. RECOMMANDATION / MOYEN DE COMMUNICATION POUR INFORMER LES CITOYENS(NES) DES SECTEURS DE PARENT ET CLOVA

M. Chagnon mentionne que récemment il y a eu la présentation du schéma de couverture de risques de la municipalité. Une demande a été faite de sa part afin de munir le secteur de Clova de quatre pompes. Lors de la rencontre à Parent, il y a eu environ 5 personnes. Nous croyons que le peu d'assistance résulte du non-envoi d'un avis par médiaposte comme il se faisait avant. Mme Ruel informe les membres que la ville remplit leur obligation pour informer la population par un affichage au bureau municipal et une publication sur le site web de la municipalité. L'envoi d'un médiaposte n'est pas obligatoire.

Après discussions, les membres du conseil de quartier recommandent à la Ville de La Tuque qu'un avis par médiaposte soit transmis à la population à chaque réunion, consultation prévue dans le secteur Parent et Clova parce que c'est le meilleur moyen de communication pour nous afin de joindre les gens qui n'ont pas accès à Internet.

6. PGMR / SUIVI POUR LE LIEU D'ENFOUISSEMENT EN TRANCHÉE DU SECTEUR PARENT

Lors de la présentation du PGMR en novembre dernier, les représentants de la Ville ont mentionné qu'elle ferait des efforts pour que le LEET soit mieux entretenu. M. Chagnon a constaté qu'il n'y a aucune tranchée pour déposer les déchets et un tracteur sur chenil est laissé sur les lieux et que l'entretien ne s'est pas amélioré. Une vérification sera effectuée auprès du ministère de l'Environnement concernant les règles concernant les LEET. Dossier à suivre.

7. BÂTIMENTS VÉTUSTES ET NUISANCES

M. Chagnon a remarqué que des correctifs ont été apportés à certains immeubles, cependant il y a encore certains immeubles où nous retrouvons des nuisances. Le conseil de quartier désire être informé si des procédures ont été entreprises pour les immeubles où nous retrouvons des bâtiments vétustes ou des nuisances et si des dossiers sont en cours, nous désirons en avoir un suivi.

8. ÉPANDAGE D'ABAT POUSSIÈRE

M. Chagnon informe les membres qu'un premier épandage d'abat poussière a été faite dernièrement. Il a été informé que le camion faisant la livraison a été accidenté, c'est pour cette raison que l'épandage n'a pas été fait plus tôt. Selon les renseignements reçus de la direction générale, seulement que trois épandages à forte concentration sera effectuée durant la saison estivale afin d'atténuer la poussière malgré la demande faite pour cinq épandages (mai-juin-juillet-août-septembre).

9. ENVIRONNEMENT

Suite à des discussions, des vérifications seront effectuées pour s'assurer de la qualité de l'environnement de notre milieu.

10. DIVERS

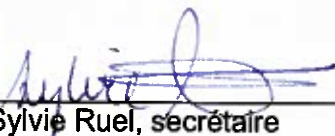
Aucun ajout.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la rencontre à 19 h 35.



Eric Chagnon, président



Sylvie Ruel, secrétaire